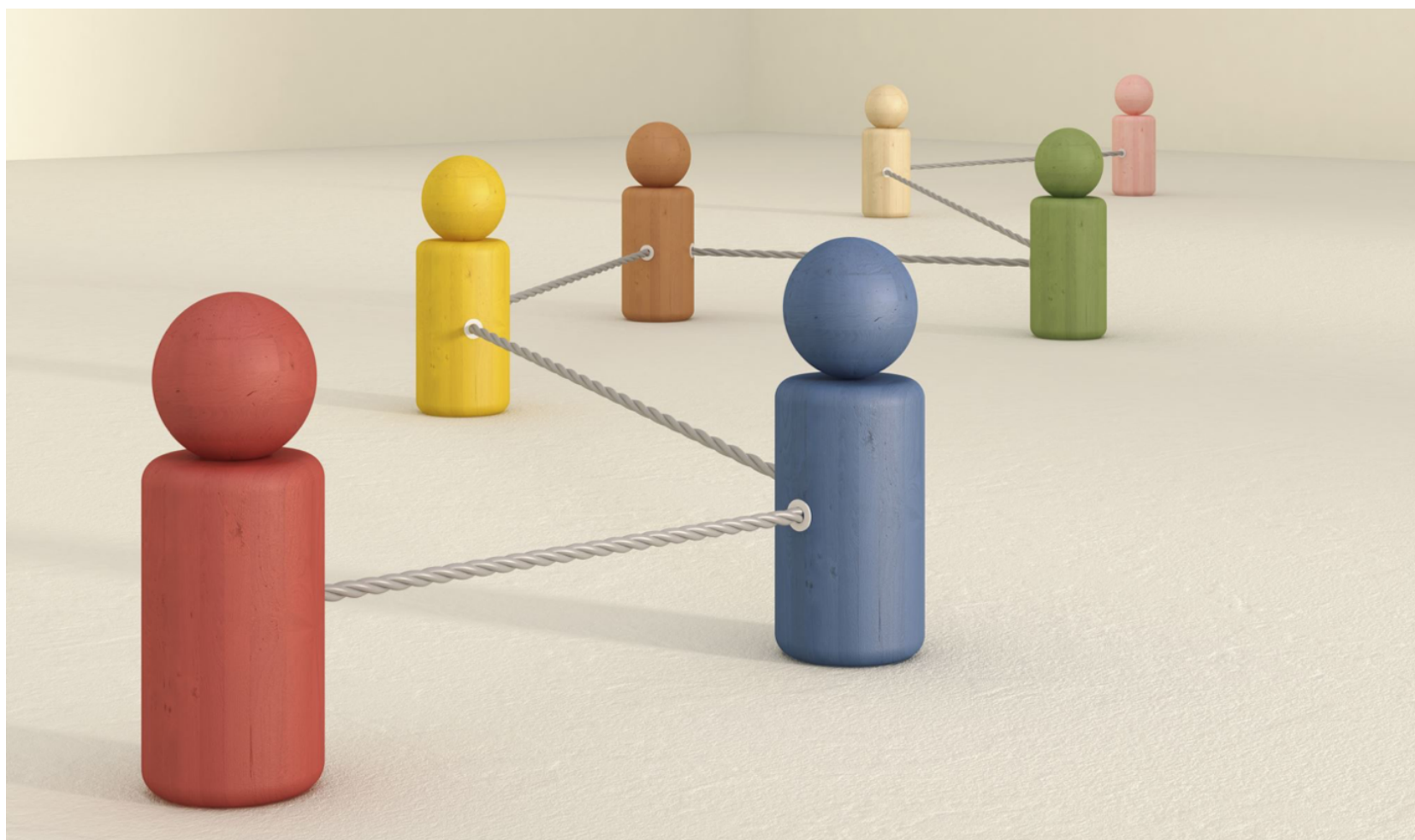


**DISPOSITIF DE FORMATION - RECHERCHE
LESSON STUDY**

**Recueil
de
pratiques**

**DE LA FACILITATRICE ET
DU FACILITATEUR**



Novembre 2020, Haan, Hoznour, Grigioni Baur

INTRODUCTION

Certains d'entre vous encadrent déjà un ou plusieurs groupes de Lesson Study (LS), d'autres envisagent de le faire dans un proche avenir. Nous proposons, dans ce document, de vous guider dans la mise en place et la facilitation de ce type de formation. L'objet de ce document et donc l'intention des auteurs est d'aborder les différentes tâches qui incombent au facilitateur : nous porterons notre attention autant sur des aspects organisationnels et administratifs que sur les gestes professionnels et les postures que le facilitateur peut adopter.

Le facilitateur est une des clés de la réussite du dispositif de recherche LS. Comment le qualifier en quelques mots ? Ce n'est pas simple tant les rôles qu'il assure sont nombreux. Certains y voient un expert, un animateur, un formateur quand d'autres y voient encore un guide, un soutien, un observateur attentif ... Au final, disons qu'il pourrait être un leader silencieux qui observe, pose des questions et croit dans les capacités des membres du groupe ; quelqu'un qui de par son expérience et ses compétences amènerait les enseignants à se poser des questions, à utiliser le meilleur chemin pour apprendre et finalement à oser expérimenter.

L'ensemble des éléments développés, dans la suite du présent document, ne sont que des propositions, des pistes à explorer... des points de repère.

Ces éléments émanent des nombreuses formations LS déjà conduites par les membres du Laboratoire Lausannois de Lesson Study (3LS).

En aucun cas, ce document n'a la prétention de vous imposer une seule et unique ligne de conduite à suivre lors de la facilitation de vos futures formations LS. Le déroulé de chacune de ces formations reste en effet à écrire ... Même si de nombreuses similitudes se dégagent entre les différentes formations LS qui sont actuellement menées par les facilitateurs du laboratoire 3LS, chacune d'elles reste toutefois unique de par les caractéristiques spécifiques aux groupes, aux participants et la manière dont le ou les facilitateurs organisent et mènent leur formation.

N.B. Pour alléger la lecture du présent document, le masculin est à considérer inclusif.

Encadrement de la formation - Choix du dispositif de facilitation

L'encadrement d'une formation LS peut être pensé de différentes manières :

- **La formation peut être encadrée par un seul facilitateur** : celui-ci peut être un formateur, un enseignant-chercheur ou encore un enseignant ayant déjà une expérience des LS ;
- **Elle peut être encadrée par 2 facilitateurs** : il s'agit là d'un dispositif largement expérimenté au sein du laboratoire 3LS. Les tandems ainsi constitués réunissent en général un formateur dans une didactique disciplinaire et un formateur en sciences de l'éducation. La formation est alors co-animée par ces 2 formateurs. Ce dispositif permet d'offrir aux enseignants des regards croisés et des apports complémentaires (parmi lesquels, les savoirs disciplinaires et les gestes professionnels) ;
- **Le groupes de travail peut être autonome sans qu'une personne dite « experte » n'encadre la formation.** Il peut s'agir par exemple d'un groupe formé d'enseignants du même cycle d'un même établissement de l'école primaire. Il peut s'agir aussi d'un groupe d'enseignants d'une même discipline ou regroupant parfois des disciplines différentes dans les degrés secondaires. Ces groupes de travail peuvent organiser, au cours du processus, une ou plusieurs interventions ponctuelles de la part d'un expert externe appelé « *knowledgeable other* » dans les articles anglophones.

La facilitation doit être pensée en amont de la formation :

- Il est important, avant le démarrage de la formation, de prédéfinir l'éventail des stratégies de facilitation qui pourront être adoptées au cours du processus LS. Dans cette perspective, le facilitateur doit porter sa réflexion sur la nature, la qualité et le rythme de ses interventions ainsi que sur les postures qu'il adoptera en fonction du déroulement des débats et des objectifs spécifiques de chacune des différentes phases du processus. Il est nécessaire aussi, à ce stade de la préparation, de s'interroger déjà sur la nature des différents apports à fournir aux enseignants (cadres théoriques, éléments de savoirs disciplinaires, aspects didactiques...), le moment opportun pour amener ces ressources et la manière dont ces dernières seront présentées aux enseignants.
- Selon le mode de facilitation adopté, avec un seul facilitateur ou deux, ce travail de préparation n'est bien sûr pas le même. Dans le cas d'une co-animation, une discussion approfondie sera nécessaire entre les deux formateurs. Celle-ci devrait permettre de définir clairement les attentes de chacun vis-à-vis de la formation et la place que chacun souhaite y tenir. Il devrait être question du champ de compétences de chacun des deux facilitateurs et des situations du processus LS, dans lesquelles l'intervention de l'un ou de l'autre serait la plus légitime et la plus pertinente. Par ailleurs, il serait aussi très utile de réfléchir

aux thématiques sur lesquelles les deux facilitateurs pourraient se retrouver et combiner leurs interventions. Enfin, les deux facilitateurs devraient aussi se mettre d'accord sur la façon d'opérer tout au long du processus afin que la leçon de recherche soit celle des enseignants et non celle des facilitateurs.

- Le travail de préparation de la part du facilitateur sera important entre chacune des séances de travail. Nous y reviendrons un peu plus loin dans ce document.

Remarques :

Quelques mots sur les formations Lesson Study (LS) actuellement conduites dans certaines parties du monde :

- Commençons par le cas du Japon, le berceau des LS : il y a, au sein des établissements scolaires, des responsables de la recherche et du développement professionnel des enseignants. Ces personnes participent donc aux LS en tant que facilitateurs ;
- Dans beaucoup de pays, on peut dire que ce sont, en général, essentiellement des chercheurs qui encadrent les formations LS ;
- On voit actuellement un développement massif des LS dans plusieurs pays (on peut citer les États-Unis, l'Angleterre, la Suède, la France ...). Du fait de ce développement à grande échelle, de plus en plus de LS sont conduites par des enseignants.

Notes personnelles du facilitateur :

Organisation et mise en place du dispositif LS

Dans cette étape, le facilitateur **organise** la formation.



Le facilitateur ...

- en amont de la formation, **prend contact avec la direction d'un établissement scolaire** ou répond à une demande de formation de l'un d'eux ;
- **négoce avec la direction le nombre d'heures de congé** à octroyer aux maîtres car il s'agit en général d'une formation continue ;
- **constitue un groupe d'enseignants** : il peut intervenir lors d'une réunion d'établissement pour présenter le projet, définit le domaine de travail de la formation (disciplinaire, apprentissages fondamentaux, transversal...), précise le nombre de participants et le nombre de séances prévu ... ;
- **effectue les démarches administratives auprès de la Haute École Pédagogique** pour que la formation LS puisse être validée dans le cadre de la formation continue des enseignants (délivrance d'une attestation de formation continue à chaque participant à la fin du cycle LS).

Remarque :

Certaines directions accordent des heures de congé aux enseignants pour participer à une LS. Ces quelques heures sont à considérer de façon plus globale. En effet, si elles ont permis le développement professionnel des enseignants impliqués, elles auront aussi permis, au travers du partage de la LS avec d'autres collègues, de faire progresser un certain nombre de ces derniers. C'est un élément important lors de la mise en place d'une formation LS au sein d'un établissement scolaire.

Notes personnelles du facilitateur :

Première séance : Choix du sujet étudié - Étude du sujet

Dans cette étape, le facilitateur va endosser le rôle **d'organisateur** de la formation. Le but de cette séance est de définir avec les enseignants le mode de fonctionnement du groupe de travail et, ensuite, **d'accompagner** les participants à circonscrire la problématique qu'ils souhaiteraient explorer.



Le facilitateur ...

- dès que le groupe est constitué, **accueille les participants pour une première séance de travail** dont l'objectif principal est de démarrer la formation ;
- **permet aux participants de faire connaissance et présente dans ses grandes lignes le dispositif LS** (structure, temporalité, objectifs, échéances...);
- **définit clairement les règles de fonctionnement du groupe** : l'égalité au sein du groupe, l'écoute de chacun des participants, un regard toujours positif (même si chacun sera soumis à l'analyse et au doute), une liberté de s'exprimer. Les enseignants doivent se sentir libres de prendre des risques et ne pas se sentir jugés ;
- **définit avec le groupe de quelle manière le groupe pourra communiquer entre les séances** (email, plateforme, Google Drive, What's App...);
- **organise et planifie la formation** : fixe avec le groupe le calendrier de la formation, fixe notamment déjà une date pour la leçon de recherche, invite le groupe à réfléchir dans quelle classe sera implémentée cette leçon ;
- **facilite la définition des contours du sujet de recherche qui sera exploré** (résoudre un problème didactique ou d'apprentissage, améliorer une approche pédagogique particulière) : fait ressortir les **attentes des participants** vis-à-vis de la formation, les sujets qui suscitent de l'intérêt, les difficultés rencontrées dans le quotidien dans les classes des participants. Aide le groupe à mieux définir le sujet d'étude ;
- **rédige et transmet**, pour chacune des séances, **un PV** décisionnel qui réunit les décisions du groupe d'enseignants et leurs objectifs. Le groupe peut aussi décider qu'il prendra en charge la rédaction du PV, dans ce cas, le facilitateur s'assure que cela soit fait.

Remarque :

Un travail de préparation est nécessaire de la part du facilitateur entre chacune des séances de travail du groupe. Il doit faire un bilan de la dernière séance, en faire ressortir les principaux éléments, s'assurer que le timing initialement fixé jusqu'à la mise en œuvre de la leçon de recherche est bien respecté jusque-là et déterminer les prochains objectifs du groupe. L'ensemble de ces informations pourra faire l'objet de l'introduction de la séance suivante.

Notes personnelles du facilitateur :

Préparation de la leçon de recherche (plusieurs séances de travail)

Dans cette étape et à travers les différentes séances de travail, il s'agit pour le groupe d'enseignants de construire le déroulé précis de la leçon de recherche (LR) ainsi que l'observation qui en sera faite en classe.

Le facilitateur va endosser le rôle **de leader silencieux, guide, accompagnateur, levier** du processus.



Le facilitateur ...

- **en guise d'introduction, rappelle dans ses grandes lignes le sujet de recherche retenu par le groupe ;**
- **fait un point de situation sur ce qui a déjà été fait et ce qui reste à faire** (avec toujours en point de mire, la leçon de recherche) ;
- **peut revenir si nécessaire sur les contraintes à prendre en compte vis-à-vis de la leçon de recherche (LR)** (sa durée limitée souvent à une période d'enseignement, la présence du groupe LS dans la classe pour observer cette leçon, ...) ;
- **invite le groupe à se mettre d'accord sur la classe où sera implémentée la LR** (le moment où cette décision sera prise devra être choisi avec discernement ; cela pourrait être tôt ou plus tardivement dans le processus ; cette décision devra dans tous les cas être prise pour des raisons organisationnelles évidentes) ;
- **invite l'enseignant de cette classe à présenter les caractéristiques et les particularités de cette dernière ;**
- **veille à ce que le groupe rédige, au fur et à mesure, des séances de travail, le canevas de la LR** (il reste attentif à l'évolution du plan de leçon et encourage, par ses questions, la clarification de chacun de ses éléments notamment les non-dits. Favorise également le partage d'expériences entre les participants, positives et négatives) ;
- **laisse les débats entre maîtres se dérouler librement**, tout en veillant à ce que les sujets suivants soient discutés :
 - les **apprentissages visés** (en référence au curriculum). Il est très important que le groupe définisse clairement ce que les élèves devront être capables de faire à l'issue de la leçon de recherche ;
 - ce qui est proposé par les **moyens d'enseignements** officiels ou d'autres ressources en lien avec le sujet de recherche ;

- les préconceptions, les obstacles et les difficultés d'apprentissage liés à l'objet enseigné ;
 - la formulation précise des consignes, ce qui sera écrit au tableau, les documents qui seront préparés et distribués aux élèves et au final l'ensemble des traces écrites qui seront produites par les élèves.
- D'autres sujets possibles de discussion vont naturellement apparaître :
- les **ressources** qui pourraient être mobilisées (matériels, manuels, supports numériques, tableau noir...) ;
 - la définition du milieu (notamment l'organisation spatiale de la classe...) ;
 - le déroulé détaillé de chacun des moments de la leçon ;
 - le timing à fixer pour chacun de ces moments ;
- **met à disposition** des enseignants et à chaque fois que cela semble nécessaire, **des éléments théoriques et didactiques en lien avec les savoirs ;**
- **veille à ce que le groupe précise ce qui sera intéressant à observer lors de LR** : pour l'enseignant qui mettra en œuvre la LR mais aussi pour les autres enseignants du groupe qui observeront la leçon (notamment les éléments observables indiquant les apprentissages des élèves en lien avec les objectifs de la leçon) ;
- tout au long de ce processus, **invite l'enseignant de la classe désignée à réagir aux propositions de planification qui sont faites par le groupe** (notamment par rapport à la configuration de la classe, ses habitudes de travail, les élèves à besoins particuliers ...) ;
- **veille à la participation de l'ensemble des enseignants du groupe ;**
- **relance les débats** si besoin, **recadre** la discussion, **amène le groupe à prendre des décisions**, à faire des choix, pousse sans cesse les enseignants à argumenter leurs propositions ...
 - **rappelle** enfin, quand cela est nécessaire, le fait que la LR doit être une leçon dont le déroulement est issu du consensus du groupe et ne doit pas être la leçon de l'enseignant de la classe. En effet, **l'objectif principal d'une LS est d'étudier l'effet d'une leçon sur les apprentissages des élèves**. Cette leçon ne doit absolument pas être une leçon de démonstration des capacités d'un enseignant ;
- A l'issue de chacune des séances de préparation, **le canevas de la LR, dans sa nouvelle version, est communiqué à l'ensemble du groupe**. Les participants peuvent être invités à réfléchir aux améliorations à apporter encore à certaines étapes de la leçon. Il convient toutefois de ne pas surcharger de travail les enseignants du groupe entre 2 séances de la formation.

Remarques :

- Une facilitation peut également se passer avec beaucoup de **silences** et des interventions très ponctuelles de la part du facilitateur. Cela peut passer essentiellement par des **questions** en début et/ou fin de séance, qui généreraient et favoriseraient le **développement d'une posture réflexive chez les maîtres** et favoriseraient les débats ;
- Parallèlement au travail de préparation de la leçon engagé avec les enseignants, plusieurs **aspects organisationnels** sont à aborder spécifiquement avec l'enseignant de **la classe désignée** pour la mise en œuvre de la LR :
 - Autorisation parentale pour l'éventuelle prise d'images
 - Courrier à la direction d'établissement pour la venue du groupe dans la classe et le remplacement de tous les enseignants du groupe (y compris le remplacement à l'issue de la leçon de recherche)
 - Espace à disposition pour les observateurs
 - Plan de la classe et repérage précis de chacun des élèves
 - Réservation d'un espace proche de la classe pour organiser le débriefing ;
- Au terme des séances de préparation, lorsque la LR est finalisée, **le facilitateur veille à ce que tous les enseignants aient les informations nécessaires pour la mise en place et le déroulement de la LR :**
 - Heure d'arrivée des enseignants dans la classe
 - Placement des observateurs dans la classe
 - Interactions possibles ou pas des observateurs avec les élèves
 - Attitudes à adopter, notamment le déplacement ou non dans la classe pendant la leçon
 - La prise de notes et de photos pour garder une trace précise des observations de chacun
 - ;
- Tout au long des séances de préparation de la LR, le groupe pourra faire l'usage d'un ordinateur (éventuellement connecté à un projecteur) pour faciliter la mise à jour en temps réel et en commun du plan de leçon ;
- Il est possible lors de la LR de **mettre à la disposition des enseignants des tablettes (iPad) équipées de l'application Lesson note (<http://lessonnote.com>)**. Grâce à cette application, le plan de la classe ainsi que la position exacte de chacun des élèves peuvent être enregistrés au préalable par le facilitateur sur chacune des tablettes. Ainsi, les enseignants-observateurs ont la possibilité de prendre des notes précises pour chacun des élèves. Autre élément intéressant : la mise en route simultanée de l'application au début de la leçon, ce qui permet à tous les observateurs de disposer des mêmes repères de temps. Cela peut offrir au groupe la possibilité, lors du débriefing post-leçon, de comparer des observations faites au même moment de la leçon mais chez des élèves différents. Dans le cas d'une utilisation de cette application, le facilitateur doit prévoir un moment de formation

afin de permettre aux enseignants de se familiariser avec l'usage de ce support numérique.

Notes personnelles du facilitateur :

Mise en œuvre et observation de la leçon de recherche

Dans cette étape le facilitateur va endosser le rôle de **garant** et d'**observateur du processus**.



Avant la LR (souvent au moment de demander les autorisations d'usage) le facilitateur veille à ce que l'enseignant de la classe choisie explique aux élèves que le groupe LS d'enseignants essaie d'améliorer une leçon, ce qui a pour conséquence que plusieurs personnes observeront son déroulement. L'objectif visé étant d'améliorer l'apprentissage des contenus de la leçon, il est souhaitable que l'enseignant mentionne aux élèves qu'il est possible qu'ils soient interrogés à propos de leur vécu et qu'ils recevront un retour sur les résultats de ce travail. L'enseignant peut également expliquer aux élèves que la leçon sera l'occasion pour tous les participants, élèves, enseignant, observateurs, d'apprendre des choses sur l'enseignement d'un sujet donné. Chacun dans son rôle contribue à l'apprentissage de tous les autres.

Le facilitateur...

- **rappelle aux enseignants que la LR a été préparée par l'ensemble du groupe.** Aussi, elle appartient à l'ensemble du groupe. En conséquence, **il rappelle donc que l'enseignant de la LR va suivre le plus possible le déroulé prévu de la leçon et que les observateurs doivent en priorité focaliser leur attention, non pas sur l'enseignant, mais sur les élèves (leurs comportements, leurs apprentissages...).** Du fait du placement de chaque enseignant dans la classe, des observations spécifiques peuvent être faites sur certains *focus groups*. Celles-ci pourront nourrir le débriefing post-leçon ;
- **assure la mise en place du matériel vidéo et prend en charge la prise des images,** si le groupe ou des chercheurs font le choix de filmer la LR ;
- **rappelle la nécessité pour chaque membre du groupe de garder une trace de ses observations au cours de la leçon** (Il sera utile que toutes ces observations soient mises en lien avec le timing de la leçon) ;
- **invite les enseignants à quitter la salle au terme de la leçon et à rejoindre l'espace prévu pour le débriefing post-leçon.** Les remplacements nécessaires étant prévus, les enseignants auront le temps nécessaire pour partager leurs observations à chaud.

Notes personnelles du facilitateur :

Débriefing post-leçon (à chaud)

L'objet du débriefing est de permettre de **partager** et de **confronter** les observations respectives en vue de réfléchir aux modifications pertinentes du plan de leçon.

Le facilitateur assure le **bon déroulement des échanges et favorise les réflexions pertinentes** (relatives à l'impact de la leçon sur les apprentissages des élèves).



Il est important d'organiser cette discussion rapidement après la LR, dans la foulée de la leçon. Avant de démarrer, les enseignants peuvent être invités à prendre un court moment pour mettre en forme les notes de leurs observations.

Le déroulé de cette discussion pourra s'articuler autour de trois grands moments : le retour de l'enseignant de la LR, celui des observateurs et celui du facilitateur.

Le facilitateur ...

- **donne d'abord la parole à l'enseignant qui a conduit la LR.** Il s'agit de recueillir son ressenti, des éléments de satisfaction et ce qui a moins bien fonctionné, **en se basant sur ce qu'il a observé ;**
- **ouvre ensuite la discussion à l'ensemble du groupe.** Il s'agit là de partager le résultat des observations de chacun ;
- **veille à ce que les enseignants se basent fidèlement sur les données d'observation qu'ils ont recueillies ;**
- **limite ses interventions,** afin de laisser libre cours à la discussion entre les enseignants. Pour le bon déroulement de cette discussion, les participants doivent se montrer ouverts aux points de vue critiques et aux suggestions. Cette discussion devrait être considérée comme un moment privilégié d'**apprentissage collectif.** Le débriefing devrait déboucher sur des **pistes de réflexion** pour préparer le débriefing à froid qui sera le moment de la modification de la LR ;
- **recentre les débats sur les objectifs définis dans la LR.** Les questions abordées peuvent porter sur les apprentissages des élèves, les difficultés qu'ils ont rencontrées... En outre, le groupe peut porter son attention sur des éléments d'enseignement observés au cours de la leçon (en quoi ils auraient pu aider ou freiner les apprentissages, quels aspects techniques de cet enseignement pourraient être modifiés pour améliorer encore les apprentissages des élèves...);

- **communiquer une synthèse des éléments mis au en évidence et discutés au cours de cette séance.** Ces éléments seront pris en compte pour la révision de la leçon.

Remarques :

- Le débriefing à chaud se faisant de préférence dans la foulée de la LR, le facilitateur doit faire preuve de recul (en très peu de temps) afin de formuler les questions réflexives ou les remarques nécessaires à nourrir et enrichir la discussion sans empêcher la réflexion autonome des enseignants. Ceci est particulièrement délicat lorsque deux formateurs facilitent la LS ;
- Un « modérateur externe » peut être désigné pour conduire le débriefing (une personne capable de conduire les débats de façon positive). Le « modérateur » peut aussi avoir la charge de clôturer la discussion. Dans ce cas, il doit écouter attentivement l'ensemble des débats et au final synthétiser les éléments discutés au cours de ces moments d'échange. Le facilitateur peut aussi inviter une personne extérieure au groupe ayant une expertise dans le domaine disciplinaire sur lequel porte la LR (Takahashi, 2014 ; Lewis & Hurd, 2011) ;
- Au Royaume-Uni, le choix est fait de porter l'objet des formations LS sur l'observation des apprentissages de trois élèves présélectionnés. Ces trois élèves sont représentatifs de trois groupes de niveaux différents dans la classe où est mise en œuvre la LR. Il s'agit alors pour le groupe d'enseignants de déterminer les compétences de chacun de ces élèves en regard du domaine sur lequel porte cette leçon, de définir et de modifier avec précision les outils d'apprentissage lors de la planification de la leçon et enfin, de définir avec précision ce que chacun de ces trois élèves doit être capable de faire au terme de la LR (nouveaux apprentissages). Au terme de la leçon, des entretiens sont organisés avec des élèves de la classe. Cela peut être les trois élèves sélectionnés au départ et observés en particulier. Cela peut être d'autres élèves appartenant aux mêmes groupes de travail que les trois élèves. Au cours de ces entretiens, les sujets abordés peuvent être divers : recueillir ce que les élèves ont particulièrement apprécié au cours de la leçon ; ce qu'il y ont appris (ce qu'ils savent faire maintenant et qu'ils ne savaient pas auparavant) ; ce que ça leur apporte à présent ; ce qui devrait être changé dans la leçon si elle devait être enseignée dans une autre classe... Ces entretiens sont courts. Ils peuvent être organisés individuellement ou en regroupant certains élèves. Idéalement, ces entretiens sont organisés juste après la LR. Il est demandé aux enseignants de transcrire fidèlement la teneur de ces entretiens et de relever les mots précis utilisés par chacun des élèves (Dudley, 2014) ;
- Au Pays-Bas, des entretiens sont organisés après la leçon entre quelques élèves sélectionnés et les observateurs. La teneur de ces entretiens alimente par la suite les discussions du débriefing post-leçon (De Vries, Prenger & Poortman, 2017).

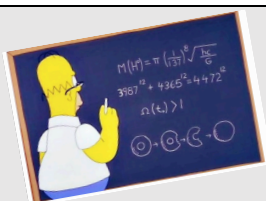
Notes personnelles du facilitateur :

Révision de la leçon

Éléments de synthèse - Développement professionnel

Il s'agit, dans cette étape, d'utiliser les observations récoltées par les observateurs de la LR pour modifier et finaliser le plan de leçon.

Le rôle du facilitateur est **d'amener les enseignants** à adopter une **posture réflexive** sur leur leçon et leurs observations, afin de les aider à rendre visibles, dans le plan de leçon, les enseignements tirés de l'ensemble du processus LS. Le facilitateur devrait également amener les maîtres à mettre en évidence leurs apprentissages au cours du processus, et la transposition de ces derniers dans leur pratique professionnelle.



Le facilitateur...

- **revient sur les éléments discutés lors du débriefing post-leçon ;**
- **invite le groupe à reprendre en détail le déroulé de la LR observée en classe.** Le groupe s'appuie sur les observations faites en classe et sur les éléments déjà discutés lors du débriefing post-leçon ;
- L'ensemble du groupe dispose du déroulé initialement prévu pour la LR (soit à l'écran soit au travers d'un document de travail en version papier). **Le facilitateur invite le groupe à reprendre successivement chacun des moments de cette leçon ;**
- **peut proposer au groupe une sélection d'extraits vidéos** (si la leçon de recherche a été filmée). Ces extraits peuvent permettre une analyse plus approfondie de certains moments spécifiques de la LR. Ils peuvent appuyer les observations rapportées par les enseignants, ils peuvent aussi venir soutenir les propositions d'amélioration du plan de leçon ;
- **encourage les enseignants à débattre et favorise la confrontation des idées.** Il reste discret mais se permet néanmoins d'intervenir pour que chacune des propositions soit argumentée ;
- **veille à la production d'un document final (plan de leçon avec commentaires) ayant pris en compte les modifications décidées par le groupe de maîtres.** Plusieurs options peuvent être retenues. Il ne s'agit pas de produire une leçon dite « parfaite » mais de voir le groupe porter un regard critique sur son déroulé et de proposer différentes pistes d'amélioration.

Remarques :

- Après les débriefings, le facilitateur devrait encourager le maître qui enseigne habituellement dans la classe dans laquelle a eu lieu la LR à réaliser un

débriefing avec les élèves, puis à en rediscuter avec ses collègues. Si des éléments significatifs apparaissent, ils pourraient être **inclus dans le plan de leçon final** ;

- Au terme de la **révision** de la LR, le groupe peut s'engager dans un nouveau cycle LS mais cela n'est pas obligatoire ;
- Toutefois, si c'est le cas, ce second cycle peut permettre une nouvelle mise en œuvre de la LR dans une autre classe. Cette approche peut s'avérer intéressante car elle peut permettre au groupe d'observer, en situation de classe, les effets des modifications apportées à la LR initialement préparée.

Notes personnelles du facilitateur :

Le partage du travail réalisé dans le cadre de la LS avec d'autres acteurs professionnels

Le facilitateur assure la **transmission du plan de leçon** produit par les enseignants au comité du laboratoire 3LS pour **publication**.

Il s'agit là de partager le fruit du travail réalisé au cours de ce processus avec la communauté enseignante, mais aussi avec la communauté académique et le monde de la recherche. Les plans de leçon ainsi produits sont à considérer comme des ressources pédagogiques, didactiques et permettant la réflexion.



Le facilitateur peut organiser un moment d'échange au sein de l'établissement scolaire dans lequel exercent les enseignants du groupe :

1. Il peut organiser au terme de la formation un moment de partage entre les membres du groupe LS et d'autres collègues enseignants de leur établissement. Il s'agira pour les enseignants impliqués dans la formation de présenter ce qu'ils ont appris et amélioré dans leurs pratiques d'enseignement.

- Ce moment d'échange s'articule en général autour d'un Powerpoint comprenant notamment des vidéos et des photos (attention à la prise d'images qui exige des autorisations préalables) ;
- Le facilitateur convient avec le groupe et dès le départ de l'organisation d'un tel moment. Cela ne pourra que favoriser la réflexion des enseignants tout au long du dispositif de formation.

2. Il peut encadrer le groupe dans la rédaction et la mise en ligne du plan de leçon :

Un plan de leçon est produit par le groupe : il présente le déroulé de la leçon de recherche accompagné d'une part de commentaires relatifs à l'observation de la leçon faite en classe et d'autre part des commentaires relatifs aux pistes d'amélioration. L'idée n'est donc pas de proposer une leçon dite « parfaite » mais plutôt de mettre en exergue l'ensemble des éléments saillants que le travail réalisé sur cette leçon a permis de faire apparaître.

Remarques :

- Le facilitateur peut encourager l'établissement à accorder aux enseignants du groupe LS des heures de décharge supplémentaires afin de leur permettre d'

accompagner d'autres enseignants dans la mise en œuvre du sujet travaillé au travers de la LR. Le fait de demander aux membres du groupe LS d'expliquer ce qu'ils ont appris à d'autres collègues favorise la maîtrise des nouveaux éléments pédagogiques /didactiques qu'ils ont explorés au cours de la LS ;

- Au terme de la formation, **le facilitateur veille à souligner de façon très positive l'ensemble du travail accompli par le groupe : tout ce qui aura été appris et partagé ;**
- Toujours dans un souci de partager au maximum le fruit d'une formation LS, un panneau consacré exclusivement à cette formation peut être créé et placé dans la salle des maîtres de l'établissement. Cela peut permettre aux discussions de se poursuivre par la suite et favoriser le développement d'une culture d'établissement basée sur le travail collaboratif.

Notes personnelles du facilitateur :

Références bibliographiques

De Vries, S., Prenger, R. & Poortman, C. (2017). A lesson study professional learning network in secondary education. Conference paper at ICSEI 2017, Ottawa, Canada.

Dudley, P., (2014). Lesson Study: a handbook. Retrieved from: www.lessonstudy.co.uk. 21 pp.

Lewis, C. K.; Hurd, J. (2011). *Lesson Study Step by Step - How Teacher Learning Communities Improve Instruction*. Heinemann, Portsmouth, UK.

Takahashi, A., (2014). The role of the knowledgeable other in lesson study: Examination of comments of experienced lesson study practitioners. *Mathematics Teacher Education and Development*, 16(1), 4-21.